



Communauté de Communes  
de la Houve et du  
Pays Boulageois

# Le Courrier de la Houve et du Pays Boulageois

La lettre d'information de votre Communauté de Communes



## PETITE ENFANCE

Un guichet unique pour faciliter  
la garde de votre enfant

► Page 8



Communauté de Communes  
de la Houve et du Pays Boulageois



[www.houvepaysboulageois.fr](http://www.houvepaysboulageois.fr)



Panneau Pocket

CC de la Houve et du Pays Boulageois

## SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Les services techniques  
de la CCHPB : un soutien  
pour les communes

► Page 3

## ATTRACTIVITÉ

Une nouvelle clinique  
pour Cliv&Co

► Page 4

La CCHPB a soutenu leur projet

► Page 5

## ACTION SOCIALE

La Maison des Services  
Alphonse Bastian

► Page 6

## RÉTROSPECTIVE

De l'année 2025

► Page 10

## URBANISME

Quelles autorisations  
pour mes travaux ?

► Page 12

# ÉDITO DU PRÉSIDENT

## SOMMAIRE

### SOLIDARITÉ TERRITORIALE — 3

Les services techniques de la CCHPB : un soutien pour les communes

### ATTRACTIVITÉ — 4 à 5

Une nouvelle clinique pour Cliv&Co

La CCHPB a soutenu leur projet

### ACTION SOCIALE — 6 à 7

La Maison des Services Alphonse Bastian

### PETITE ENFANCE — 8 à 9

Un guichet unique pour faciliter la garde de votre enfant

### RÉTROSPECTIVE 2025 — 10 à 11

### URBANISME — 12

Quelles autorisations pour mes travaux ?



#### Le courrier de la Houve et du Pays Boulageois

N°16 - Décembre 2025

Directeur de la publication : Jean-Michel BRUN

Conception - Rédaction : Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois  
Impression : A2DV Numérique - 57190 Florange

Crédits photos / Images : CCHPB - Denis Hilt -  
Aline Vieira Photographe - Flaticon.com - PEP LOR'EST -  
stock.adobe.com

Tirage : 11 500 exemplaires  
N°ISSN : 2968-3939 - Dépôt légal à parution



Qu'il soit communal ou communautaire, l'engagement impose la passion de l'intérêt général.

L'ambition est la même : demeurer accessible, utile et innovant.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Communauté de Communes proposera aux familles du territoire un point d'entrée unique pour les questions relatives à la petite enfance. C'est un sujet majeur d'attractivité pour nos communes.

Apporter une réponse globale et structurée en s'appuyant sur les ressources locales et les initiatives du territoire : la méthode fait ses preuves dans bien des domaines. La convention de partenariat signée récemment avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle concrétise l'engagement de la CCHPB pour le maintien et le développement des services à la famille sous les formes les plus diverses.

Sur le plan des équipements, la Communauté de Communes investira près de 2,5M€ dans les prochaines années pour la rénovation de la cuisine centrale et des crèches.

La ruralité cultive également la solidarité. Elle s'exprime dans le partage et la mutualisation des moyens de la CCHPB en direction des communes mais aussi, et c'est un aspect parfois moins connu, par sa contribution aux associations caritatives qui œuvrent en faveur des familles en difficulté.

L'action des bénévoles de ces associations mérite d'être saluée à l'approche des fêtes de fin d'année pour lesquelles chacun espère quelques douceurs bienvenues.

Joyeuses fêtes de fin d'année !

**Jean-Michel BRUN**  
**Président de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois**

# SOLIDARITÉ TERRITORIALE



## LES SERVICES TECHNIQUES DE LA CCHPB : UN SOUTIEN POUR LES COMMUNES

*L'intercommunalité joue un rôle essentiel d'appui auprès de ses 37 communes membres. Elle permet à chacune d'entre-elles de bénéficier d'un soutien dans différents domaines tels que l'urbanisme, la restauration scolaire, l'assainissement... Elle met également à disposition les ressources techniques qu'elle possède en interne afin d'aider les communes qui n'ont pas toujours les moyens humains ou matériels pour assurer certaines missions ou renforcer les équipes municipales pendant certaines périodes de forte activité.*

### Des interventions variées

Sur demande des communes, les services techniques et le chantier d'insertion de l'intercommunalité interviennent pour assurer l'entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage...). Ils réalisent aussi des travaux d'aménagement (peinture, petite maçonnerie...). Les agents en chantier d'insertion suivent un accompagnement social et professionnel visant à développer leurs compétences et préparer leur retour vers un emploi stable. Récemment, ils sont intervenus pour effectuer l'entretien des espaces verts à Helstroff, Gomelange, Valmunster, Mégange, Bettange...



Depuis avril 2024, l'intercommunalité propose également un service de marquage au sol pour répondre aux besoins des communes ne disposant pas du personnel formé et du matériel nécessaire (machine à peinture routière, pochoirs...). Ce service permet de rationaliser les coûts. Durant la période estivale, les communes de Coume, Helstroff, Hinckange, Valmunster et Boulay ont utilisé ce service.

### Prêt de matériel

Afin de faciliter l'organisation et la gestion quotidienne des communes, l'intercommunalité met à leur disposition divers moyens matériels mutualisés. Ce dispositif permet aux communes de bénéficier, selon leurs besoins, d'un équipement adapté sans avoir à en assurer seules l'achat ou l'entretien. Ainsi, elles peuvent emprunter des poubelles pour les manifestations, des grilles d'exposition et une scène pour les évènements, louer un échafaudage pour les petits chantiers et aussi un broyeur de branches.

### Les missions quotidiennes des services techniques

Les services techniques de la CCHPB gèrent l'entretien quotidien des installations et bâtiments suivants : le Lycée Professionnel Interentreprises, le restaurant scolaire intercommunal, la piscine, les bulles de tennis de Boulay, le gymnase de Falck, le dojo de Merten, les déchetteries de Boulay et Dalem, le dépôt de déchets verts à Oberdorff, la maison de la Prairie de Falck, la maison de la parentalité de Boulay, France Services, la bibliothèque de Boulay et de Falck, la zone industrielle de Boulay, le siège de la Communauté de Communes et l'école de musique, la maison des services Alphonse Bastian, le boulodrome de Boulay, l'aire de covoiturage, la résidence des jeunes actifs, les crèches, la forêt du Buchwald à Boulay, les chemins de randonnées...

Les services techniques ont également réalisé dernièrement le passage en LED de l'éclairage dans les déchetteries ainsi que la création des nouveaux bureaux et de la salle de réunion au rez-de-chaussé du siège de l'intercommunalité.



## UNE NOUVELLE CLINIQUE POUR CLIV&CO

**L'attractivité d'un territoire repose sur la qualité des services proposés à ses habitants et sur la vitalité de son tissu économique. La construction de la nouvelle clinique vétérinaire Cliv&Co qui ouvrira ses portes en juin 2026 illustre parfaitement cette dynamique. Ce projet a bénéficié du soutien de la Communauté de Communes qui l'a accompagné pour l'acquisition du terrain. Échange avec le Docteur Estelle COTTON, porteuse de ce projet avec son associé le Docteur Vincent POELS.**

### Présentez-vous ?

Originaire de Belgique, j'ai intégré en 2014 la clinique vétérinaire Cliv&Co après l'obtention de mon diplôme. En 2021, j'ai racheté le fonds de commerce suite au départ en retraite du Dr. SARBA. En 2024, le docteur POELS est devenu mon associé. Notre clinique vétérinaire soigne les animaux de compagnie et les animaux d'élevage.

### CHIFFRES CLÉS

<b>120</b>	éleveurs ruraux accompagnés par la clinique Cliv&Co
<b>50</b>	consultations par jour environ

**6** chirurgies par jour environ



### Pourquoi avez-vous souhaité construire une nouvelle clinique ?

La clinique actuelle, construite en 1999, avait été conçue pour accueillir initialement 2 vétérinaires. Or, notre activité a beaucoup évolué et la demande a fortement augmenté, notamment grâce aux avancées de la médecine vétérinaire et à la diversification de nos services : imagerie, chirurgie, comportementaliste animalier. De plus, avec la carence des vétérinaires, notre clientèle s'est développée sur un périmètre plus large. Aujourd'hui, nous sommes à l'étroit dans nos locaux de 220 m<sup>2</sup>. Avec seulement 2 salles de consultation, 1 salle de chirurgie et 1 salle d'imagerie, il faut sans cesse jongler avec les plannings et les espaces. La gestion de l'hospitalisation et des chenils en est d'autant plus compliquée. La future clinique, plus spacieuse avec 573 m<sup>2</sup>, permettra d'accueillir les animaux dans de meilleures conditions avec 5 salles de consultation, 4 salles de chirurgie et 2 salles d'imagerie.

### Quelles seront les nouveautés mises en place dans la nouvelle clinique ?

Une unité d'hospitalisation et de chirurgie pour les veaux et les petits ruminants sera créée. Ce projet est soutenu par le Département de la Moselle et la Région Grand Est. De plus, nous allons tripler la surface du chenil et de la chatterie. Les deux espaces seront séparés pour apporter plus de confort et moins de stress aux animaux. Nous bénéficierons en outre d'un parking plus spacieux facilitant l'accès pour notre clientèle.

### Comment cette future structure va-t-elle transformer le quotidien de l'équipe vétérinaire ?

Mon associé et moi avons la chance de pouvoir compter sur une équipe stable. Nous sommes au total 5 vétérinaires et 7 assistantes. La future clinique offrira un cadre de travail plus agréable : salle de pause, salle de réunion, laboratoire plus spacieux, et même des chambres pour accueillir des étudiants. Ce projet c'est avant tout une aventure humaine rendue possible grâce à nos familles et à notre équipe.

# LA CCHPB A SOUTENU LEUR PROJET



## Le Dal'Heim

Après avoir travaillé durant plusieurs années dans l'hôtellerie, Sabine et Audrey KLAKOCER ont ouvert un café multiservices à Dalem. Ces deux sœurs souhaitaient recréer du lien social et assurer une offre de services accessible et conviviale dans un village qui, depuis plusieurs années, ne comptait plus aucun commerce. La commune de Dalem les a soutenues dans leur projet en leur mettant à disposition l'annexe de la salle des fêtes. Depuis juin 2025, le Dal'Heim propose un dépôt de pain, une formule petit-déjeuner et de la petite restauration (snacking et smoker). Le lieu s'anime aussi avec des soirées à thème et des planches apéros les vendredis et

samedis soirs. Cet espace intergénérationnel organise régulièrement des activités pour les séniors et les enfants : ateliers créatifs, animations et jeux de sociétés. Elles ont investi 15 000€ pour l'acquisition du mobilier et de la signalétique. Ainsi, elles ont reçu une subvention de 2 583,75€ de la Communauté de Communes au titre du dispositif d'aide économique mis en place par l'intercommunalité.

## Le Ranch

En 2020, Julie HESTROFFER et Marie OREILLARD ont repris le restaurant familial « Le Ranch » à Ottonville. Cet établissement propose une cuisine française traditionnelle, avec une large sélection de viandes et de grillades. Le restaurant connaît, depuis quelques années, une hausse de sa fréquentation. Pour répondre à cette demande, elles ont agrandi la chambre froide afin d'augmenter la capacité de stockage. Elles ont aussi rénové la terrasse dans le but de l'embellir et d'offrir à leur clientèle un cadre plus chaleureux et convivial. Ces travaux réalisés en 2025 ont représenté un investissement de 50 000€. La Communauté de Communes les a accompagnées financièrement dans leur projet en leur octroyant une aide de 4 000€.



## Atmosphère

Crée en 2009 par Jonathan PAQUET, la société Atmosphère, implantée à Boulay, est spécialisée dans l'informatique, la téléphonie et les imprimantes. Cette entreprise ne cesse de s'agrandir et a récemment renforcé son équipe avec l'arrivée d'un commercial et d'un technicien pour développer son activité. Ainsi, l'entreprise va acquérir un nouveau véhicule et a également décidé de construire une extension de 80m<sup>2</sup> destinée à faciliter le stockage du matériel informatique. Ces travaux vont démarrer en début d'année 2026 pour une durée de 6 mois. Le coût de ce projet s'élève à 150 000€.

Atmosphère a été soutenue financièrement à hauteur de 8 000€ par la Communauté de Communes (dont 2 000€ pour la création d'emploi), de 1 454,50€ par la Ville de Boulay dans le cadre du «Bonus Ville de Boulay», de 19 812€ par le dispositif ACCOR cofinancé à parts égales par la Région Grand Est et l'intercommunalité. Une aide AMIE 57 a été également demandée.



## LA MAISON DES SERVICES ALPHONSE BASTIAN

**Située au 8 rue du Général Newinger à Boulay, la Maison des Services Alphonse BASTIAN incarne un véritable pôle de solidarité pour les habitants du territoire. Zoom sur cette structure et les associations caritatives qu'elle accueille.**

### Un lieu de solidarité sur le territoire

Créé à l'initiative de la Ville de Boulay puis transféré à la Communauté de Communes dès sa création dans le cadre des compétences communautaires en matière d'action sociale, ce lieu réunit au sein d'un même endroit les principales associations caritatives afin qu'elles puissent disposer de locaux adaptés pour recevoir le public.

### 3 associations caritatives

#### La Fraternité Saint-Vincent-de-Paul de Boulay

Cette association soutient les personnes démunies ou isolées en leur apportant une aide dans différents domaines : financier, vestimentaire et mobilier. Elle accorde exceptionnellement une aide financière aux personnes en situation d'urgence pour leur permettre de régler partiellement ou totalement leur loyer ou factures (eau, électricité, gaz). Elle distribue aussi des bons alimentaires dont le montant est déterminé en fonction de la composition de la famille. Les personnes en difficulté peuvent aussi obtenir en échange d'une faible contribution des vêtements, des chaussures, des jeux, de l'électroménager et des meubles... acquis grâce aux dons de particuliers. Ces services nécessitent une organisation rigoureuse de collecte, de tri, de stockage et de distribution mobilisant une équipe de 14 bénévoles. Ils tissent également un lien humain avec les personnes accueillies et leur offrent une écoute attentive. Les ressources de l'association proviennent principalement d'actions solidaires (brocante, loto, stand au marché de Noël).

**Permanences : samedi de 9h à 11h**



### CHIFFRES CLÉS

**4 751** euros d'aide pécuniaire versée en 2024

**115** personnes aidées financièrement dans le règlement de leurs factures ou de leur loyer



#### Le Secours Catholique

Cette association œuvre contre la pauvreté et en faveur de la solidarité. En lien avec les assistantes sociales, elle remet des bons alimentaires aux personnes en difficulté confrontées à une situation d'urgence. Au-delà de l'aide financière, le Secours Catholique mène une mission essentielle de création et de maintien du lien social grâce à l'investissement de ses 20 bénévoles. En partenariat avec le département de la Moselle, il anime le jardin partagé « Jardin'Âges » situé à la Maison du Département à Boulay. Ce lieu intergénérationnel à vocation sociale favorise la rencontre entre les habitants de Boulay et des communes voisines. On y propose des activités adaptées à tous les âges, et les habitants peuvent y cultiver leur propre parcelle. Le jardin accueille aussi plusieurs fois par an des événements conviviaux où le Secours Catholique offre un moment de partage autour d'un café. De plus, chaque mercredi après-midi, l'association organise le café klatsch, pour échanger, jouer ou participer à diverses activités. En parallèle, elle met en place différentes initiatives de collecte de fonds telles que des repas solidaires, des tombolas, la vente de décorations de Noël confectionnées par les bénévoles.

### CHIFFRES CLÉS

**11** parcelles au Jardin Partagé

**20** participants environ chaque semaine au café klatsch

**68** familles ont bénéficié de bons alimentaires en 2024

## Les Restos du Cœur

Cette association apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de précarité, selon un barème national établi en fonction des ressources et de la composition du foyer. Elle propose surtout un accompagnement global : soutien à l'accès aux droits (administratifs, sociaux, juridiques), accès à la santé (soins de première nécessité), soutien budgétaire, inclusion numérique (accès à des outils informatiques, apprendre à utiliser un ordinateur), accès à la culture et aux loisirs (bibliothèque solidaire, colonies de vacances pour les adolescents), aide à la recherche d'emploi, opérations exceptionnelles pour les enfants (cadeaux de Noël et fournitures scolaires). Les 33 bénévoles, formés et engagés sur le long terme, offrent une présence attentive et une écoute bienveillante. Leur action favorise la réinsertion sociale des bénéficiaires. Les ressources de l'association dépendent principalement de la grande collecte nationale organisée début mars dans les supermarchés et d'une aide nationale et européenne. Des dons alimentaires, ainsi que des jouets et des livres pour enfants, sont recueillis tout au long de l'année lors des permanences.

**Permanences : mardi de 13h30 à 16h et mercredi de 8h30 à 11h**



Ces trois associations bénéficient chacune d'une subvention annuelle de 700€ de la part de la Communauté de Communes.

## À la rencontre des parents : une action de proximité aux Restos du Cœur

Depuis juillet 2025, l'association PEP LOR'EST, organise la « pause parents » une fois par mois lors des permanences des Restos du Cœur à la Maison des Services Alphonse BASTIAN. Engagée pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, l'association place la parentalité au cœur de ses priorités. Rencontre avec Adeline CICERO, Directrice Territoriale de PEP LOR'EST et Marie-Eve LELEU, Educatrice Jeunes Enfants pour nous parler de cette démarche.

### **Pouvez-vous nous présenter votre dispositif ?**

Adeline CICERO : soutenue par le Département de la Moselle et la CAF, la « pause parents » est un temps d'échange convivial avec les parents, pour aborder les questions d'éducation qui les préoccupent, partager leurs expériences et rompre l'isolement. Elle a été mise en place en Moselle, il y a environ dix ans dans les accueils périscolaires gérés par notre association, les établissements scolaires et des crèches. Aujourd'hui nous avons décidé de renforcer notre action en intervenant directement dans les associations caritatives pour aller à la rencontre des parents qui ne fréquentent pas les dispositifs existants sur la parentalité, leur apporter une première écoute et les orienter vers les services existants dans leur environnement proche.



### **Comment intervenez-vous ?**

Marie-Eve LELEU : en charge de cette permanence, j'installe un espace de jeux pour les enfants afin de créer une ambiance conviviale. Puis, je présente aux parents cette action et échange avec eux sur des sujets liés à l'éducation. Je les écoute et les oriente vers les acteurs présents sur le territoire notamment la maison de la parentalité. Je fais également de la prévention par exemple sur les dangers domestiques, sur l'importance du suivi gynécologique des femmes et les besoins des enfants en matière de développement psychomoteurs en expliquant l'impact du jeu sur celui-ci. Je mets aussi en valeur le rôle des parents et leurs engagements au quotidien.

### **Pourquoi la coopération entre acteurs locaux est-elle essentielle pour accompagner les familles ?**

Adeline CICERO : cette démarche au sein des Restos du Cœur s'inscrit dans le cadre du travail de réseau que nous effectuons tout au long de l'année avec la Communauté de Communes, la maison de la parentalité et diverses structures sociales et éducatives du territoire. Ce travail collectif nous permet d'être au plus près de tous les parents, dans une démarche de proximité, d'écoute et de confiance.

# PETITE ENFANCE



## UN GUICHET UNIQUE POUR FACILITER LA GARDE DE VOTRE ENFANT

*Vous êtes parents ou futurs parents et vous cherchez une solution de garde pour votre enfant âgé de 0 à 6 ans ? Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver parmi les nombreuses options d'accueil proposées. Pour vous accompagner, la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois mettra en place, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le guichet unique du Relais Petite Enfance. Un interlocuteur unique sera à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches d'inscription.*

### Pourquoi un Guichet unique ?

Ce nouveau service va faciliter la vie des parents puisqu'il permet de :

- Mettre à disposition un interlocuteur unique, spécialiste des modes de garde pour les jeunes enfants
- Présenter toutes les solutions d'accueil disponibles sur le territoire (individuelles ou collectives)
- Accompagner les familles pour choisir le meilleur mode de garde afin de concilier vie familiale et professionnelle
- Faciliter les démarches de pré-inscription et aider à constituer les dossiers
- Recenser les besoins des parents concernant l'offre d'accueil sur le territoire
- Informer sur les aides financières et les dispositifs existants pour soutenir les parents



### Deux antennes sur le territoire :



22 rue Robert Schuman  
à Boulay



1 rue des Cèdres  
à Hargarten-aux-Mines

## Comment ça marche ?



**Prise de rendez-vous avec le Relais Petite Enfance (RPE)**  
**rpe@cchpb.net ou 03 87 37 20 24**



### Entretien avec le RPE

Information sur l'ensemble des modes d'accueil,  
définition de vos besoins et accompagnement  
dans le choix de votre mode de garde



### Formulaire de pré-inscription



#### Accueil collectif

Vous êtes contactés 15 jours  
avant la commission pour faire  
un point de situation



#### Accueil individuel

Mise en contact avec  
la solution de garde choisie  
(Assistants maternels, garde à  
domicile, tantes à toute heure...)

### Commission d'attribution de places



#### Réponse positive

Vous êtes contactés  
pour un entretien avec  
la directrice et visiter la  
structure

#### Réponse négative

Vous êtes orientés et aidés  
par le RPE pour trouver  
une autre solution  
de garde



## De nouveaux moyens pour la mise en place du guichet unique



Pour offrir un meilleur service aux familles, le RPE se dote de nouveaux moyens humains et organisationnels. Une personne supplémentaire a été recrutée afin d'élargir les horaires d'accueil au public et d'augmenter les permanences sur rendez-vous.

Ainsi, les familles peuvent être reçues plus facilement et bénéficier d'un accompagnement de qualité dans leurs recherches de mode de garde.

**Contact : 03 87 37 20 24 | rpe@cchpb.net**  
**Permanence sur RDV du lundi au vendredi**  
**de 13h à 16h30**

## CHIFFRES CLÉS

**200** demandes d'inscriptions pour  
les structures d'accueil par an

**3** commissions d'attribution des places  
en accueil collectif (février, juin, octobre)

**77** places en accueil  
collectif

**105** assistants maternels  
agrées sur le territoire

**300** places pour l'accueil  
individuel

# RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2025



**31,4**  
millions d'euros

le budget global de la Communauté de Communes en 2025



**1 031**

autorisations d'urbanisme instruites par les services de la Communauté de Communes en 2025



**15**

entreprises aidées financièrement en 2025 dans le cadre du dispositif communautaire



**192** enfants inscrits

dans les trois structures d'accueil « Petite Enfance » de l'intercommunalité (multi-accueil à Boulay et à Hargarten-aux-Mines, micro-crèche à Piblange) en 2025



**188 021**

repas confectionnés par la cuisine centrale intercommunale durant l'année scolaire 2024-2025



**1 267**

personnes se sont rendues aux Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEAP) et Grands-Parents en 2025



**165**

ateliers d'éveil ont été organisés par le Relais Petite Enfance en 2025



**1 385**

personnes inscrites aux bibliothèques communautaires (Boulay et Falck) en 2025



**3 400**

trajets (aller-retour) réalisés par le service de transport à la demande Soli'Bus soit 168 000 km parcourus en 2025



**7 655**

personnes accompagnées par les conseillères numériques France Services Boulay en 2025

Les données ont été recensées au 20/10/2025



**12/02** : Plus de 500 personnes ont participé aux rencontres de l'emploi



**Du 17/03 au 21/03** : La semaine nationale de la Petite Enfance a réuni 143 personnes (enfants, parents, assistants maternels)



**26/04** : Inauguration du gymnase intercommunal à Falck



**28 & 29/06** : La 2<sup>ème</sup> édition du salon du livre dédiée à la BD a rassemblé 30 auteurs et illustrateurs autour de la Marraine Jessica JUNG



**27/05** : Retour du Prix Jeunesse : plus de 100 enfants ont présenté leur livre étudié en classe sous une forme originale (saynètes, affiches, dessins, quiz...)



**03/05** : 1<sup>ère</sup> édition du Salon Petite Enfance sur le territoire. 40 professionnels étaient présents pour informer et conseiller les familles sur différentes thématiques : solutions de garde, l'alimentation de bébé, l'éveil aux 5 sens, le portage, la sécurité en voiture, les premiers secours...



**01/09** : La Communauté de Communes a renouvelé ses marchés de denrées alimentaires pour le restaurant scolaire intercommunal en maintenant son objectif de plus de 50% de produits issus de filières courtes ou de qualité (produits bio, haute valeur environnemental, AOP, AOC...).



**03/10** : Lancement des cours d'aquabike à la piscine communautaire



**05/10 au 10/10** : Journées portes ouvertes à France Services



**20/10** : Reconversion d'une friche industrielle : démarrage des travaux de démolition, de désamiantage et de dépollution du terrain Crosby Zimmermann en vue d'une extension pour l'entreprise Alsapan

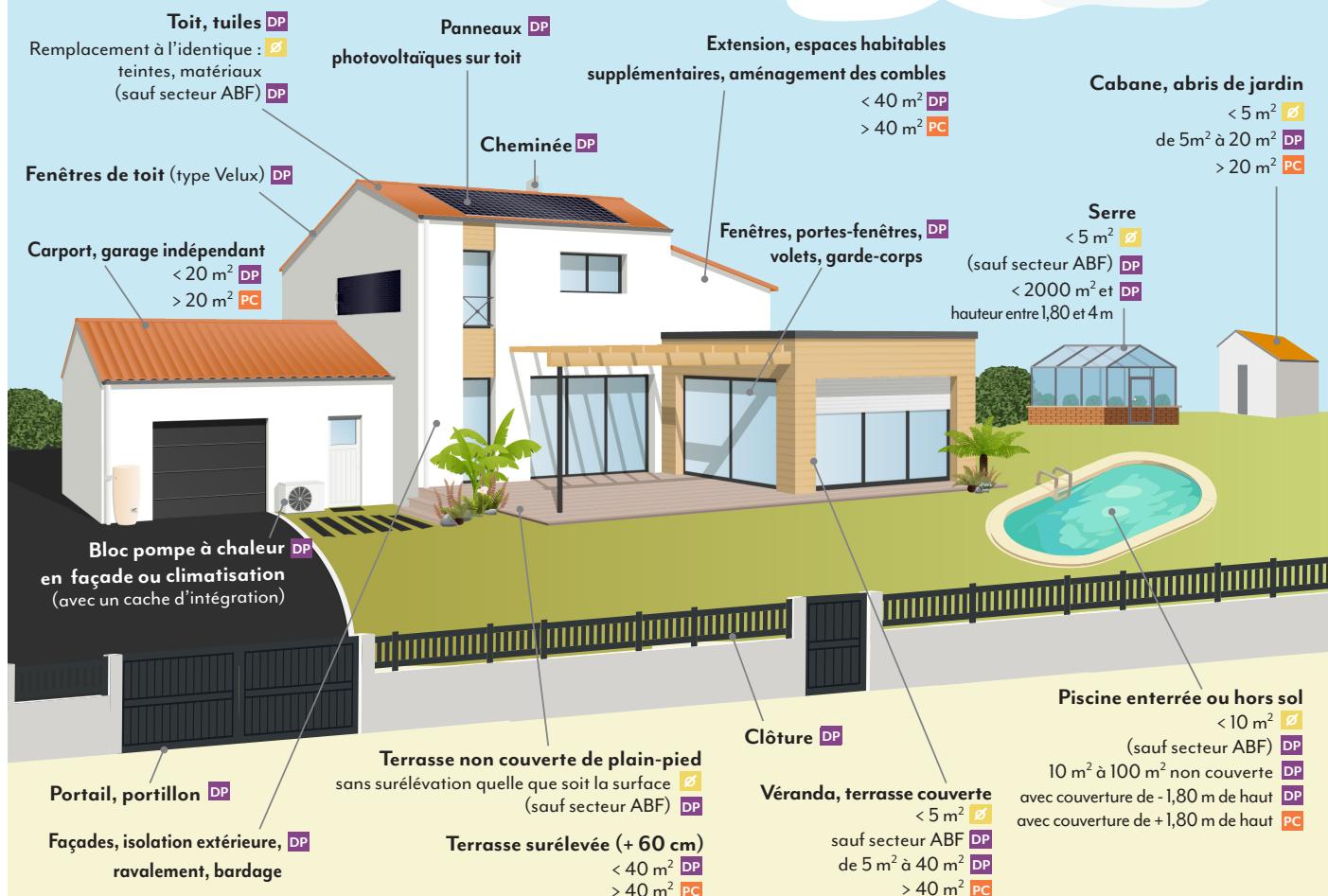


**09/10** : Participation à la 3<sup>ème</sup> édition du salon CEM57 Collectivités Entreprises Moselle

## À noter dans vos agendas !

**Salon Boulay Bouq'In**  
**27 & 28 juin 2026**

# Quelles autorisations pour mes travaux ?



## La Communauté de Communes vous aide dans vos démarches

### Vous avez besoin d'aide ?

Le service ADS (Autorisations du Droit des Sols) de la Communauté de Communes est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches d'autorisation d'urbanisme. Prise de rendez-vous ou renseignements au 03 87 79 52 90.

### C'est quoi un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ?

C'est un document d'urbanisme qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Ce plan précise ce que l'on peut faire selon la zone dans laquelle se situe notre parcelle. Retrouvez l'intégralité du PLUi sur : [www.houvepaysboulageois.fr/index.php/vie-quotidienne/urbanisme/plui](http://www.houvepaysboulageois.fr/index.php/vie-quotidienne/urbanisme/plui)

### Comment envoyer une demande de chez soi ?

Il est possible de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme depuis son domicile en passant par la plateforme GeoPermis :

[www.geopermis.fr](http://www.geopermis.fr)

- ☐ Aucune formalité
- DP Déclaration préalable
- PC Permis de construire

**ABF** : Architecte des Bâtiments de France